Compte-rendu réunion du conseil municipal du 02 septembre 2020 Tous les conseillers sont présents excepté Mr LOYSON, excusé, qui a donné son pouvoir à Mme MARQUET

Frais de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2019-2020

_ Ecole publique Brécey : 9 enfants en maternelle 9441 € ; 17 enfants en primaire 11 536 € La somme de 20 797 € sera versée à la commune de Brécey _ Ecole privée Brécey : 6 enfants en maternelle : 6 294 € ; 8 enfants en primaire 5 344 € La somme de 11 638 € sera versée à l'OGEC de l'école privée de Brécey

_ Ecole de St Pois : 4 enfants en maternelle 2 929 .31 € ; 6 enfants en primaire 2 836.62 € La somme de 5 765.93 € sera versée à la mairie de St Pois

Election des délégués

_ Commission Locale des Charges Transférées entre la communauté et la commune Mr ESNOUF est délégué titulaire et Mme LEGUILLOCHET est déléguée suppléante.

- Syndicat d'eau de St Pois : Messieurs Stéphane TURPIN et Régis LEVEQUE
- _ Correspondant à la défense : Monsieur Pierre LOYSON
- _ Proposition de deux conseillers pour la commission communale des impôts directs de la communauté d'agglomération : Messieurs Rémi JAMES et Romain MOREL.

Travaux

- _ Accord pour l'avenant au marché de voirie (650 m2 d'enrobé supplémentaire sur la route du haut St Laurent) ; coût 2 665.00 € HT.
- _ Au niveau du bar et du futur restaurant, les travaux sont repris après la pause des vacances.
- _ Le permis de construite pour l'extension du cabinet de kiné est accordé, l'appel d'offres est lancé Semaine 37.

Recomposition bocagère

La communauté d'agglomération Mont St Michel Normandie lance un programme d'actions de lutte contre l'érosion et les ruissellements à travers deux programmes pluriannuels de recomposition bocagère. En regroupant les projets des agriculteurs, la communauté bénéficie des aides de l'Agence de l'eau, de la Région Normandie et de l'Union Européenne. *Contact : Amélie RAK –06 87 54 45 36.*Les aménagements pris en charge sont la création de haies anti érosives, la restauration d'anciens talus en les rechargeant en terre végétale, le déplacement d'entrées de champ mal positionnées, la création de fossés le long des talus, la plantation de haies ou de petits bosquets.

Divers

_ Il a été demandé un complément d'éclairage au niveau du terrain de pétanque _ Les entreprises de communication qui ont installé les pylônes ont 2 ans pour les mettre en fonctionnement. A l'heure actuelle, il n'y a que l'antenne FREE qui est raccordée. _ le conseil réfléchit à mettre en place de nouveaux moyens de communication avec les habitants de la commune.